



La Commune de Misery-Courtion

met au concours le poste de responsable technique (100%)

Domaines d'activités:

- Administration des domaines techniques communaux (bâtiments, routes, réseaux d'eau, déchetterie)
- Gestion des demandes de permis de construire et contrôles relevant de la compétence communale
- Conduite opérationnelle du personnel de son département
- Préparation de projets, suivi des appels d'offre, proposition de budgets

Profil souhaité:

- Etre au bénéfice d'une formation reconnue dans le domaine de la construction ou aptitudes jugées équivalentes
- Avoir de grandes qualités rédactionnelles en français
- Etre habitué à diriger une équipe et avoir le sens de l'organisation
- Bénéficier d'une bonne maîtrise des outils informatiques usuels
- Etre capable de faire preuve d'ouverture et de prise d'initiative

Nous offrons:

- Place de travail stable, variée et stimulante
- Opportunité d'organiser ce nouveau poste de travail
- Conditions-cadres favorables au développement des capacités personnelles

Entrée en fonction:

Le 1^{er} juin 2019 ou à convenir.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Martinetti (syndic de Misery-Courtion) au 026 475 18 87.

Le cahier des charges est disponible sur le site Internet de la commune de Misery-Courtion :

www.misery-courtion – Actualités – Mise au concours poste de responsable technique

Les offres de service avec curriculum vitae, photo et prétentions salariales sont à adresser à Administration Communale de Misery-Courtion, A. l'att. de M. Jean-Pierre Martinetti, Place du Centre 1, 1721 Misery.

Le délai de postulation est fixé au **mardi 21 janvier 2019** à 12h00 à l'Administration communale de Misery-Courtion.